

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
bonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements

Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

Les pompes funèbres exagèrent

Ce serait un monopole abusif, si ce que l'on nous a raconté n'est pas né de l'imagination fertile de notre informateur.

Tout enterrement, autre que celui des indigènes (musulman ou israélite), nous a-t-il dit, doit être opéré dans le périmètre communal de Tunis par les soins exclusifs des concessionnaires des pompes funèbres suivant un tarif déterminé par classe, approuvé par la Municipalité.

On pourrait regretter que la liberté n'existât pas, car celle-ci provoquerait indubitablement la concurrence et certainement des prix très inférieurs à ceux pratiqués par les concessionnaires qui doivent être tenus, comme de juste, au paiement d'une charge assez réduite aujourd'hui étant donné que la concession date d'une vingtaine d'années, si ce n'est plus, lorsque Eugène Coste fut supplanté par les actuels exploitants.

Si nos souvenirs nous servent bien, la concession était de 18 ou 20 ans, largement dépassés à l'heure actuelle.

Mais il y a eu la guerre dont on a peut-être tenu compte pour la proroger de quatre ans.

En tous cas, 18 ou 20 ans, plus 4, cela fait 22 ou 24 ans, et l'adjudication eût lieu il y a plus longtemps que cela.

Alors, nous ne comprenons pas pourquoi les concessionnaires sont toujours un peu là pour faire payer aux familles des pauvres bougres qui ont eu le malheur de trépasser sans laisser de pécune des prix qui ne seraient pas dans une musette, tandis qu'eux n'auraient pas vu relever le taux de leur charge en comparaison des prix qu'ils appliquent.

Il faut donc mettre fin au monopole et recourir à l'adjudication; la Municipalité y trouvera son compte et le public ne sera pas « charrié » comme il l'est, surtout celui qui est en dehors du périmètre communal.

Un exemple : Un malade d'Hamam-el-Lif, ou le Saint-Germain ou d'une autre commune des environs de Tunis est transporté d'urgence à l'hôpital de Tunis pour y recevoir les soins que nécessite son état.

La science, étant impuissante à le sauver, le malheureux trépassa !

Qu'arrive-t-il si la famille désire le faire enterrer dans la commune où elle réside ?

Elle s'adresse aux pompes funèbres, et, tarif en main, celles-ci exigent; tenez-vous bien..... : deux mille francs pour le transport du corps à Hamam-el-Lif !

C'est tout simplement révoltant, car si la famille est démunie d'argent, elle est obligée de laisser enterrer son pauvre mort au cimetière de Tunis, à Borgel ou à l'autre, alors qu'elle serait si heureuse de l'avoir près d'elle.

Quand un musulman meurt à Hamam-el-Lif et que le corps est transporté au cimetière du djelas à Tunis, il en coûte 50, 75 ou 100 francs, au grand maximum.

Pourquoi exige-t-on 2.000 francs pour un pauvre chrétien et pourquoi oblige-t-on le rural à payer à cette entreprise un prix si élevé, alors qu'il serait si simple de laisser le corbillard de Radès ou d'Hamam-el-Lif ou d'une autre commune venir chercher le mort pour le transporter au cimetière de la commune où le résidait et où sa famille serait désireuse de l'avoir près d'elle pour aller prier sur sa tombe ou pour la garnir de fleurs.

Nous espérons que nous n'aurons pas fait en vain appel aux sentiments d'humanité qui animent nos conseillers municipaux et, en particulier, aux dirigeants de notre cité.

L. de P.

Le budget des colonies et le parti S. F. I. O.

Le seul article sérieux d'exportation pour la France, c'est le fonctionnaire.

SIXTE-QUENIN,

Député des Bouches-du-Rhône.

Généralement les débats de la Chambre des députés ou du Sénat n'intéressent personne, aussi n'y jette-t-on qu'un coup d'œil distrait, en quoi on a tort, car la lecture est souvent très intéressante beaucoup plus même que les récits des crimes qui encombrant aujourd'hui les colonnes des grands journaux quotidiens.

Ainsi, lors de la discussion du budget des colonies, M. Sixte-Quenin, député S.F.I.O. des Bouches-du-Rhône, a laissé échapper quelques vérités dont le moins que l'on puisse dire c'est qu'elles ne sont guère tendres à l'adresse de ceux qu'il appelle les « budgétivores » pour ne pas dire les « budgétivores ».

Qu'on lise plutôt :

M. Sixte-Quenin, après avoir exprimé le regret qu'il soit impossible de dresser le bilan sincère de notre exploitation coloniale, appelle l'attention sur les déclarations faites par M. Tardieu dans son récent discours de Delle au sujet des avantages que nous assurerait l'augmentation de notre domaine d'outre-mer consécutive à la guerre.

« Si on examine ces chiffres, dit-il, on découvre que le Togo, le Cameroun et la Syrie assurent un bénéfice annuel de 100 millions. »

Certains citoyens français coûtent, par contre, à l'ensemble des contribuables 300 millions. Voilà le fait. L'Algérie figure à notre budget pour 773 millions. (Inter).

M. Roux Freissineng : L'Algérie achète 4 milliards de produits français.

M. Sixte-Quenin maintient son affirmation, et souligne que l'occupation de l'Algérie nous entraîne à des dépenses militaires incontestables.

« La thèse colonialiste selon laquelle la Métropole tirerait de ses possessions un avantage économique, ajoute-t-il, est insoutenable, le seul article sérieux d'exportation coloniale que nous ayons en France, c'est le fonctionnaire. (Excl.) »

Il poursuit en déclarant qu'à l'inverse des communistes, les socialistes ne demandent pas l'évacuation des Colonies.

« Les socialistes, conclut-il, ne sauraient, en tout cas, s'associer à ce nationalisme pour les peuples colonisés. (App. à l'extr. gauche). Ils tiennent compte des faits. La France peut sans dommage, quitter la Syrie; ils demandent qu'elle la quitte. (App. à l'extr. gauche). Mais partout où les citoyens ont le souci de la paix, partout, au Maroc comme en Mandchourie, ils demandent qu'elle le reste. (App. à l'extr. gauche). »

Cela ne les empêche pas de penser que la France eût mieux fait de dépenser sur son propre sol les milliards qu'elle a sacrifiés pour des territoires lointains. Ils sauront se souvenir, lorsqu'on leur demandera de l'argent, par exemple pour les sables du Sahara, que la meilleure des Colonies françaises c'est la France. (App. à l'extr. gauche.)

On n'est pas plus aimable que ne l'a été le citoyen Sixte-Quenin — un beau merle — pour nos fonctionnaires, qui se demandent ce qu'ils vont fiche dans un parti qui les traite de cette façon plutôt cavalière ?

Il faudrait savoir avant de jeter l'anathème, sur le parti socialiste si le député d'Arles parlait au nom du groupe ou au sien.

Quoi qu'il en soit, il y a parmi les camarades des types qui ne présentent pas trop les fonctionnaires qui sont pourtant l'armature nécessaire de toute colonie... à condition qu'il y en ait modérément, ce qui est malheureusement pas le cas en Tunisie où ils absorbent les soixante pour cent du budget !

Et, par-dessus le marché, jamais contents de leur sort.

J.-S. P.

Le Résident Général à Paris

Notre journal aura paru quand M. le Résident Général débarquera du bateau qui le ramène de France.

Il nous plaît d'enregistrer que ce voyage aura été utile pour la Tunisie et donné lieu à une brillante manifestation de sympathie organisée par le Comité Algérie-Tunisie-Maroc, que préside avec beaucoup de distinction M. de Warren, député de Nancy.

Autour d'une table bien servie on remarquait, outre MM. de Warren et Manceron, M. G. Alapetite, notre ancien et estimé Résident Général, dont le nom ne s'effacera pas de sitôt de la mémoire des tunisiens, le maréchal Franchet d'Espérey, M. Lebrun, ancien ministre et de nombreux parlementaires, M. Marcel Trélat, président du Conseil d'Administration de la Compagnie Fermière des Chemins de Fer Tunisiens; M. E. Picard, directeur de la Banque de l'Algérie; M. de Saint-Quentin, directeur au Ministère des Af-

fares Etrangères; M. Louis Mill, directeur du « Temps »; M. Charlety, recteur de l'Académie; M. Dobler, ministre plénipotentiaire; M. Maurice Ordinaire, vice-président du Sénat; M. Taittinger, député, président de la Communauté de l'Algérie, des Colonies et des Protectorats; MM. Philippar, président du Crédit Foncier; Marcel Bloch, président de la Banque de Tunisie; Georges Picot, président de la Compagnie de Gafsa; Wiriot Thomas, baron de Nervo, Robert de Caix, Ladreit de la Charrière et le capitaine Pouvereau, Robert Reynaud, de l'Institut musulman, Terrier, Geoffroy Saint-Hilaire, Boissonnas, Augustin, Bernard, etc., etc.

Le Résident Général a fait un long et magnifique exposé de la situation en Tunisie qui a été couvert d'applaudissements.

Et M. Trélat, l'éminent et sympathique président de la Compagnie Fermière des Chemins de Fer a exposé ce que sa Compagnie comptait faire maintenant que le Grand Conseil avait accepté la prorogation d'affermage pour une vingtaine d'années.

Pressé par le tirage du journal, nous ne pouvons à notre grand regret reproduire aujourd'hui cet intéressant exposé, dont nous recommandons la lecture dans les colonnes de la « Dépêche Tunisienne » du 4 courant à la dernière heure, et que nous reproduirons dans notre prochain numéro.

L. de P.

Une mauvaise année pour nos oléiculteurs

Si nos oléiculteurs ont connu des années heureuses avec les cours très élevés des olives, aujourd'hui, c'est la débâcle qui menace le Sahel, le Sud et toutes les régions où l'olivier est la principale richesse du pays.

A la mévente vient s'ajouter la terrible mouche ou dacus et par surcroît une main-d'œuvre excessivement chère qui refuse avec hauteur les salaires des années dernières, et ne consent à travailler qu'en partageant la récolte !!!

Faute de main-d'œuvre, les propriétaires d'olivettes sont obligés de passer sous les fourches caudines de leurs ouvriers.

Puisqu'on taxe la main-d'œuvre agricole et la journée d'un tailleur de vigne, pourquoi n'assimile-t-on pas le ramassage des olives à un travail agricole ?

En tout cas, dans nombre de localités, la perte sera sensible, ce qui est profondément regrettable, et fera peut-être monter les cours des huiles.

Tandis qu'avec un peu de bonne volonté, — et les caïds aidant, — on aurait pu, pour le bien de tous, sauver une partie de ce fruit.

L'affaire des cinq tribus et les autres

Les lettres qui nous sont parvenues au sujet de cette affaire nous font croire que nous avons touché juste et mis dans le mille.

L'un d'eux nous écrit :

« Oui, vous avez raison, puisque Mohamed Esselhami prétend avoir remis des titres et des pièces au receveur des Domaines et de la Colonisation de Sfax, M. Poulain d'Andecy, il appartient à son administration de les faire rechercher en s'adressant audit M. Poulain d'Andecy. Si malheureusement celui-ci est mort il y avait à Sfax, quand M. Poulain d'Andecy était ici, un géomètre, M. Guirasse et un secrétaire, Si Béchir bou Dakine, qui peuvent avoir eu en mains les pièces en question ou même connaissance de la remise des pièces. »

De toutes façons, il faut élucider cette affaire, on ne peut la laisser sous le boisseau. »

C'est absolument notre avis.

« Et, puis, pourquoi laisse-t-on les usurpateurs en possession des terres acquises comme vu l'avez fort bien et justement dit : « GRACE A LA COMPLICITE DE FORBANS DE NOTAIRES ».

« Vous savez aussi bien que moi, que les notaires tunisiens, tout au moins ceux d'autrefois, étaient coutumiers du fait, et que les échos des tribunaux ont souvent retenti de leurs exploits. »

« Et plusieurs ont été condamnés sévèrement. »

« Alors, en attendant qu'on élucide le cas Esselhami, il faut faire vider les lieux aux usurpateurs. »

Très juste; aussi pensons-nous que la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation fera vite vider les lieux, puis l'on verra.

J. de P.

Nos phosphates en péril

La menace marocaine se précise

Les journaux de Rabat ont relaté que le total des ventes de phosphates du Maroc s'est élevé pendant l'année 1929 à 1.608.150 tonnes, soit un excédent de 271.671 tonnes sur l'année 1928.

A ce train-là, le tonnage est bien prêt d'atteindre les 2.000.000 de tonnes, et quand le nouveau gisement, dont le port d'embarquement doit être Saffi, sera mis en exploitation, nous pourrions mettre le nom de la violette sur nos exploitations algéro-tunisiennes si un contingentement ne vient enfin régler la production et la vente des phosphates en Afrique du Nord.

Il ne faut pas qu'on nous endorme en prétendant que les phosphates marocains ne viennent pas concurrencer ceux d'Algérie-Tunisie, il n'y a qu'à lire les noms des pays acheteurs pour se convaincre du contraire :

France, 248.023; Espagne, 288.510; Hollande, 140.352; Italie, 136.477; Allemagne, 123.881; Danemark, 111.215; Hongrie, 60.457; Royaume-Uni, 39.738; Russie, 35.053; Tchécoslovaquie, 43.921; Pays bas, 25.800; Belgique, 19.608; Norvège, 13.423; Suède, 12.089; Portugal, 11.336; Pologne, 8.980; Yougoslavie, 8.638; Roumanie, 5.724; Suisse, 5.084; Australie, 91.070; Afrique du Sud, 56.249; Japon, 39.912; Etats-Unis, 16.496; Cuba, 4.959; Maroc, 16.310; Divers, 4.724.

La France vient donc au deuxième rang; après l'Espagne et bien avant tous les autres pays. Et jamais la Floride n'a exporté 2.000.000 de tonnes en Europe.

Alors contingentons, et le plus vite possible.

Voici le total des expéditions depuis le début de l'exploitation en 1921, c'est-à-dire depuis moins de 10 ans :

1921 : 8.232 tonnes; 1922 : 79.815 tonnes; 1923 : 190.728 tonnes; 1924 : 430.441 tonnes; 1925 : 721.228 tonnes; 1926 : 885.720 tonnes; 1927 : 1.198.006 tonnes; 1928 : 1.337.679 tonnes; 1929 : 1.608.150 tonnes.

A cette cadence, le Maroc, rattrapera cette année, Gafsa qui a mis vingt-cinq ans pour atteindre son tonnage actuel de 21 millions de tonnes.

La consommation du phosphate n'augmentant pas aussi vite que la production du phosphate marocain, et le Djebel-Onk, devant être mis prochainement en adjudication, nous assisterions avant qu'il soit longtemps à une belle débâcle par la faute du Maroc, si nos dirigeants ne parvenaient à se mettre d'accord.

Mais nous espérons fermement qu'ils ne le voudront pas et que chaque pays pourra exporter le tiers du tonnage général. Si l'Algérie ne le pouvait pour le moment, les deux protectorats fourniraient la différence par parts égales.

Et ainsi tous les intérêts en jeu seraient sauvegardés.

Nous demandons donc aux grands chefs des trois colonies de s'entendre d'urgence sur cette question d'importance capitale pour l'Algérie-Tunisie.

Echos & Nouvelles

LE GRAND GORDON DU OUISSAM ALAOUTE

A S. A. LE BEY

Nous arrivons un peu en retard pour féliciter S. A. le Bey à l'occasion de la remise du Grand Cordon du Ouissam Alaoutite que lui a fait parvenir S. M. le Sultan du Maroc par l'entremise de Si Kaddour ben Ghabri, ministre plénipotentiaire et directeur du protocole chérifien venu tout exprès à Tunis pour remplir cette haute mission.

DEUX GROIX BIEN PLACEES

Ce sont celles que S. A. le Bey, dans un sentiment de reconnaissance, vient de conférer au Résident Général et à M. Thierry directeur général de l'Intérieur pour les mesures prises qui nous ont évité la propagation du terrible fléau qui menaçait toute la Tunisie.

Nous nous associons aux félicitations

qui leur ont été adressés de toutes parts et qu'ils méritent sans conteste.

LE STADE MARCEL TRELAT

On met la dernière main au beau stade Marcel Trélat que la Compagnie Fermière des Chemins de Fer Tunisiens vient de faire édifier pour son personnel près du pont de l'Avenue de Carthage.

Celui-ci, excellente et heureuse idée, a été placé sous le patronage du très sympathique président de la Compagnie Fermière.

Et, maintenant, si nous avions un vœu à formuler, c'est que les équipes, de jeunes cheministes pour lui faire honneur, récoltent beaucoup de lauriers, car vraiment la Compagnie les gâte, et ils auraient mauvaise grâce à l'avenir de se plaindre.

DANS LA PRESSE

Notre excellent confrère, M. de la Porte des Vaux, rédacteur en chef de la « Tunisie Française », vient de quitter ce journal où pendant neuf ans il a fourni une besogne considérable qui le classe parmi les meilleurs journalistes de l'Afrique du Nord.

Et ce qui est surprenant, c'est qu'avant de venir en Tunisie, il n'avait jamais fait de journalisme.

Il est passé à la « Dépêche Tunisienne » où il y sera le digne continuateur de Pierre Vernessac dont les articles sont lu avec un intérêt par tous les lecteurs du grand quotidien du matin.

Il est remplacé à la « Tunisie Française » par notre confrère Georges Jeandot, de la « Dépêche Tunisienne » et Mme Jeandot, avocat, y tiendra la chronique des tribunaux et des théâtres.

LE GRAND BAL DE LA GARDERIE ISRAELITE

Samedi aura lieu au Majestic-Hôtel, à 21 h., un joyeux bal des réclames donné au profit de la Garderie Israélite.

Les personnes qui ne pourraient y assister, sont priées de vouloir bien envoyer leur offrande à Mme Victor Bessis, 19, avenue de Paris.

Un grand merci d'avance de sa part.

IL FAUT RECOMPENSER LE JEUNE COURAGE

Toute la presse, sans exception, a relaté, fin août, le beau sauvetage d'une jeune fille indigène opérée par un écolier de 15 ans qui, au péril de sa vie, se jeta tout habillé à la mer et parvint à la sauver, tandis qu'un autre y trouvait la mort.

Et tout Hamam-el-Lif espérait qu'une récompense, médaille de sauvetage ou Nichean Iftikhar, viendrait bientôt récompenser ce jeune héros.

Doit-on Le Tenir Secret ?



COMMENT J'AI CONQUIS UN MARI

Mon mari dit qu'il aime beaucoup de choses en moi, mais il reconnaît que mon teint splendide (bien que je ne sois plus jeune) est la première qui l'ait attiré, et qui l'enchantait encore.

Cependant, quelques semaines à peine avant de le rencontrer, j'avais un teint jaune, des points noirs, des pores dilatés, voire des rides. J'essayai de tout pour que ma peau restât bien remplie, claire et douce.

Un jour enfin, je vis dans les journaux que des professeurs de l'Université de Médecine de Vienne avaient positivement découvert que la peau peut manger. Ils avaient trouvé ce qui l'alimente le meilleur et le plus nourrissant pour la peau était l'huile d'olive et la crème fraîche pré-digérées, combinées avec des extraits végétaux émulsionnés et des jaunes d'œufs. Nous garantissons contre 100.000 francs que la Crème Tokalon, Aliment pour la peau, (couleur rose) contient les éléments nutritifs qui, au dire des plus grands spécialistes lui sont indispensables. L'usage de la Crème Tokalon, aliment pour la peau, la revivifie et la rafraîchit merveilleusement, même en une nuit. Son emploi cont. nu rend votre visage aussi clair, aussi frais, aussi velouté que celui d'un bébé. Employez la Crème Rose, aliment pour la peau, le soir avant de vous coucher, et la Crème Blanche (non-graisse), le matin. Elle rend la Poudre remarquablement adhérente et invisible, les rides disparaissent et les pores imperfections sont immédiatement atténués. L'argent vous sera remboursé si vous ne constatez pas tout de suite dans votre apparence un changement appréciable.

penser le courage du jeune écolier Hassan ben Salah Charad, élève de l'école française de l'avenue de Bab-Djedid, près de la porte des forgerons.

Hélas, les jours, les semaines, les mois même ont passé, et le jeune sauveur n'aurait rien reçu, pas même une lettre de félicitations.

C'est navrant. Nous espérons que M. le Ministre, informé par notre journal, voudra bien ne pas laisser sans récompense l'acte accompli par le jeune écolier, alors qu'on distribue si facilement le Nichan à des gens dont les mérites sont des plus discutables.

NAISSANCE

Gabriel-Maurice Franqueville, fils de M. Franqueville, sous-officier au 4^e Groupe d'Aviation à L'Aouina et de Mme, née Poncet, de Saint-Germain, nous annonce sa venue au monde plein de joie et de santé.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et vœux pour le jeune bébé.

LA SPECULATION ILLICITE

A LA CHAMBRE DES DEPUTES
Devant le flot montant de la vie chère, le groupe socialiste unifié de la Chambre a demandé que vienne le plus tôt possible en discussion le rapport sur la spéculation illicite.

Cette discussion ne nous intéresse qu'incidemment, puisque nous avons un décret sur la spéculation illicite qui n'a jamais été abrogé, alors pourquoi nous laisse-t-on exploiter dans les grandes largeurs par les mercantis de tout poil et de tout acabit ?

A SAISON A KORBOUS

La saison bat son plein à Korbous. Les baigneurs y sont nombreux et parmi eux nos amis les princes Hassine et Hachemy, fils de feu S. A. Mohamed En Naceur-Bey.

Les hôtels sont parfaitement tenus, la cuisine est excellente et le Cercle des Etrangers lui-même s'ingénie pour que chacun des membres trouve au sortir du bain réparateur un lieu de réunion agréable, toutes choses qui contribuent largement à retenir les baigneurs au rivage de Korbous.

UN COMMISSAIRE CENTRAL

QUI A ASSEZ VU TUNIS

M. Lemée, commissaire central de Tunis, a demandé sa remise à la disposition du Gouvernement métropolitain annonçant gravement nos confrères quotidiens.

Et il y a tout juste un an que ce magistrat était à Tunis !

Qu'il pu se passer pour qu'au bout de si peu de temps il en est marre de Tunis et de la Tunisie, alors qu'il pouvait espérer d'ici quelques années remplacer M. Balhazard qui est bien près de l'âge canonique de la retraite, s'il ne l'a déjà pas dépassé comme on nous l'a affirmé.

Espérons que la lumière se fera sur ce départ dès que M. Lemée aura secoué la poussière de ses souliers en montant sur le bateau qui le ramènera dans notre douce France.

L'ISLAM ET LES MUSULMANS

DANS L'AFRIQUE DU NORD

(par Eugène JUNG)

Le Centenaire de l'Algérie n'aura toute sa signification et ne marquera l'apogée de notre œuvre que si nous modifions du tout au tout notre politique vis-à-vis des Musulmans de l'Afrique du Nord. Notre sécurité ne sera réellement assurée que si nous sommes justes et loyaux.

C'est ce que démontre avec netteté l'auteur.

La situation actuelle de l'Islam dans l'Univers impose ces réformes urgentes, ainsi que notre alliance avec le monde islamique et arabe.

Vouloir persévérer dans la voie actuelle, tant en Syrie qu'en Afrique du Nord, c'est aller contre tous nos intérêts et notre avenir.

DES JOURNAUX PARRAISSENT TOUJOUR EN ALLEMAND DANS LES PAYS RECOURVRES.

On se plaint au Parlement que l'œuvre de la France est sapée dans nos provinces reconquises.

Comment en serait-il autrement quand onze ans après l'armistice, des journaux paraissent encore en pur allemand du commencement à la fin, même les annonces !

N'aurait-on pas dû, ou plutôt ne devrait-on pas mettre un terme à la publication de ces journaux en les obligeant à paraître dans notre langue ou à la rigueur moitié en français et moitié en allemand.

Et il paraîtrait que dans les écoles on continuerait à se servir de la langue allemande.

Ça, c'est trop fort.

LA VIE EST CHERE EN TUNISIE

NE TUONS PAS LA POULE

AUX ŒUFS D'OR

Il coule de source que plus un pays exporte de marchandises, plus le rendement des impôts s'élève.

Ici, en Tunisie, c'est le contraire qui se produit, si l'on en croit les informations de certains confrères.

Pour les infortunés, voici textuellement reproduit le passage en question :

Le rendement des impôts sur les mines en 1928 a atteint 7.383.833 fr. 43 contre 6.527.087 fr. 39 en 1927, alors que la production minière a été inférieure à celle de l'année précédente et qu'une crise de

main-d'œuvre et de fléchissement des cours frappe cette industrie.

Ce qui revient à dire que les exploitations minières ont été trop surchargées d'impôts, et qu'il aurait été juste et raisonnable de les dégrever quelque peu et non de leur soutirer de l'argent si l'on ne veut voir tarir cette source de richesses dont le pays profite largement.

COMPAGNIE DU GAZ ET RÉGIE CO-INTÉRESSÉE DES EAUX DE TUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 3.000.000 DE FRANCS

Siège Social : à TUNIS, 122, r. de Serbie
L'Assemblée générale extraordinaire, qui avait été convoquée pour le 3 janvier 1930, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour et après indicé, n'ayant pu valablement délibérer à défaut du quorum des trois-quarts du capital social.

Messieurs les Actionnaires de ladite Société sont convoqués à nouveau en Assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 27 février 1930, à 11 heures, à Tunis, 122, rue de Serbie, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1^o Proposition d'augmentation du capital social par la création d'actions à souscrire en numéraire : modalités de cette opération et pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration pour sa réalisation ;

2^o Distribution de réserves : pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration à ce sujet ;

3^o Modifications à apporter en conséquence aux articles 7, 8 et 14 des Statuts.

Conformément à l'article 33 des Statuts, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée générale, les possesseurs d'actions au porteur doivent déposer leurs titres seize jours au moins avant l'Assemblée, soit à Tunis, au Siège social, avant le 10 février 1930, ou faire parvenir dans le même délai à Tunis au Siège social leurs pouvoirs et les récépissés de dépôt de leurs titres dans une Banque ou un établissement de crédit.

L'Assemblée générale extraordinaire présentement convoquée pourra délibérer valablement si elle réunit la moitié du capital social : les dépôts et pouvoirs effectués et fournis pour l'Assemblée du 3 janvier 1930 seront retenus et valables pour l'Assemblée présentement convoquée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

KORBOUS, Station Thermale

15 NOVEMBRE 15 MAI

GRAND HOTEL DES THERMES

(1^{er} ordre) — Eau courante
HOTEL DES SOURCES
Cuisine et cave réputées — Cinéma — Tennis — Cercle
Restaurant caïennais — Etablissement Thermal
Services par auto-cars, 71, rue de Serbie

Arrangements pour séjour

Renseignements, brochures, dépliants :
tarifs 3 bis, Passage de Naples, Tunis.

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

Siège Social : 2 rue Pilet Villi et 47, rue Laffi — PARIS

S'adresser pour tous renseignements chez

MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux

4, av. de France - TUNIS - Téléph. 4.79

Chaux Hydraulique et Ciments

PAUL POTIN

●EPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Téléphones : 1.87 Potinville Réseau H. m. m. L. N. 2

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, Rue d'Alger — Tunis.

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache — Paquebots-Poste Français

Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser

aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger

L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »

(38^e ANNÉE)

28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

ANIS BERGER

Apéritif Anisé

Claude Berger et Cie — Marseille

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

Agent Dépositaire : J.-B. CURTELIN

19, Rue du Maroc — TUNIS — Tél. : 10.59

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

8, rue Léon Roches

TUNIS

Eaucourante - Ascenseur

2 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges

Chauffage central - Eau courante

Souffle du Zéphyr

MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer

Jardin - Terrasse - Eau courante

J EYMON & Cie, Propriétaires

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Pharmacie d'ordonnances : Produits purs, Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.

Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.



UNE NOUVELLE SENSATIONNELLE

DANS L'ECLAIRAGE

Lampes « CESAR » à Lentille

DIFFUSEURS

ET AMPLIFICATEURS A LENTILLE

CÉSAR

113, Rue de Turenne — PARIS

AGENCE EXCLUSIVE POUR LA TUNISIE

55 bis, Rue de l'Eglise — TUNIS

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

— Téléphone : 5.53 —

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de

400 millions de Francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :

Tunis — Bizerte — Mateur — Sfax

Sousse — Monastir

Dépôts à vue et à échéance fixe

TAUX AVANTAGEUX

Escompte et Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE,

DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments

de COFFRES-FORTS

— Dépôt de Colis —

Pianos

ERARD,

PLEYEL &

HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. — Etant donné l'importance

de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

VÊTEMENTS

J. BELLÉ

V. DARVAUX

réunis

Téléph. 30.55

7, Rue des Belges

TUNIS

Vêtements

Civils et Militaires

Rayon spécial de décorations et insignes

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE

TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS

DEPOT DE MACHINES AGRICOLES

41, Ave Al-Djazira, 41

Comment Pourrai-je M'embellir ?



La première et la plus importante condition de la beauté est un teint jeune, clair, ravissant, exempt de tares comme un vilain nez brillant, une peau grasse, des points noirs et des pores dilatés. Femmes de la plus haute Société, actrices, étoiles de cinéma, la beauté est pour elles de rigueur, leur prestige et leur succès l'exigent. Elles savent que la Mousse de Crème mélangée à la Poudre Tokalon fait tenir la poudre tout le long du jour, en dépit de la transpiration provoquée par la danse, ou le sport. Ceci est un procédé exclusif et breveté de la Maison Tokalon. Un nez brillant est supprimé instantanément, et toute trace grasseuse immédiatement abolie. Elle pare le teint d'une fraîcheur incalculable et de l'attrait de jeunesse que les hommes adorent. N'attendez pas un jour de plus pour essayer cette Poudre de riz, entièrement différente. Dans la gamme étendue de coloris que présente la Poudre Tokalon, il en est un qui s'harmonisera parfaitement avec votre carnation naturelle. Protégez votre peau, embellissez votre teint, paraissez plus jeune, employez la Poudre Tokalon. Elle est pure. Elle est peu coûteuse. Le succès vous est garanti.

Maisons recommandées

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes.

— M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre

L. de Laeox, propriétaire — (Sousse-Tunis).

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Gu nod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 rue 1, Zerkoun — Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.

Artificiers - Ancienne maison Pionessa Père et Fils, Louis P. onessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Produits alimentaires et denrées coloniales — Boccara et Nizard — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches — Tunis.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie Pres.

Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Le Gérant : E. LUMBROSO

Restaurant du Japon

G. FIORINI (Propriétaire)

— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.

Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. : Import-Tunis

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Tél. : 80 — Télégr. TAIEB ELLAMTI — SOUSSE

Société Générale

Pour aviser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann

Agence de Tunis, Place de Rome

PRINCIPALES OPERATIONS

Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce

— Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virement télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

GARAGE VICTORINE

12, Rue de Vesoul

Machines Agricoles

R. WALLUT & C^{ie}

Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs entièrement versés

TUNIS — 99, Rue de Portugal — TUNIS

COLLECTION LA PLUS COMPLETE

DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse Télégr. : Wallut - Tunis — Téléph. : 1.74

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de francs